

Mention spéciale le syndicat mixte de la vallée de la Veyre (Puy-de-Dôme)

**« Rivières d'hier, d'aujourd'hui et de demain »,
photographies et paroles d'habitants**

L'information et le dialogue avec les acteurs de l'eau d'un territoire sont le plus souvent des préalables à la réussite d'actions menées pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Une telle démarche, initiée en 1999, et mise en œuvre en 2005, se déroule sur la Veyre, à l'initiative du syndicat mixte de la vallée de la Veyre (SMVV) dans le cadre du contrat de rivière. L'une des actions fortes de communication est l'exposition photographique : « *Rivières d'hier, d'aujourd'hui et de demain, photographies et paroles d'habitants* », réalisée en 2007 et récemment complétée.

La sensibilisation du public

« L'un des objectifs transversaux du contrat de rivière de la vallée de la Veyre et du lac d'Aydat est la sensibilisation du public à la nécessité de préserver l'eau et les milieux aquatiques, précise Stéphanie Lesage, animatrice au SMVV. Dans ce cadre, nous avons mené depuis 2005 de nombreuses actions pédagogiques qui doivent permettre aux habitants du bassin versant de mieux comprendre et de mieux maîtriser les impacts négatifs que leur mode de vie peut malheureusement avoir sur la ressource en eau, induisant tôt ou tard des dommages qui nécessitent des restaurations coûteuses. »

Les actions de sensibilisation menées

Une part significative des actions du contrat de rivière est consacrée à la sensibilisation. Les principales actions sont les suivantes :

➤ les actions pédagogiques pour les scolaires : le programme pédagogique est mené en appui avec des conseillers pédagogiques de l'Éducation nationale et le CPIE Clermont-Dômes qui assure la réalisation des animations en classe. Depuis

2005, 80 classes (d'écoles primaires et maternelles) ont bénéficié en moyenne de trois journées d'animation durant chaque année scolaire. « En fin d'année

scolaire, souligne Stéphanie Lesage, l'ensemble des productions scolaires réalisées au cours de l'année par les élèves lors de ces animations est restitué de façon col-



Travaux de restauration de la Veyre



Action pédagogique menée par le syndicat mixte de la vallée de la Veyre.

Point de vue



Gilles Pétel, président du syndicat mixte de la vallée de la Veyre (SMVV), conseiller municipal de Veyre-Monton.

« Les mauvais gestes vis-à-vis des milieux aquatiques résultent d'une simple méconnaissance, d'un manque d'information »

« Il est désormais bien compris que l'information et la sensibilisation de nos concitoyens à la protection de l'environnement sont devenues une action à part entière dans toute action publique d'aménagement du territoire. Le volet "information sensibilisation" du contrat de rivière a permis d'engager depuis cinq ans de nombreuses actions pédagogiques. Elles montrent que les déséquilibres dommageables à la fois pour le milieu et pour l'homme, nécessitant des restaurations coûteuses, peuvent être évités. Par exemple, nous nous substituons aux propriétaires riverains de la Veyre et la Monne pour la prise en charge des travaux de restauration et d'entretien des berges, qui restent des propriétés privées. Cela nécessite, au préalable, de bien informer les riverains du but poursuivi par ces travaux. Il est parfois utile de rappeler aux riverains qu'être chez soi n'exclut pas le respect de certaines règles : par exemple "le droit de l'eau" qui n'autorise le prélèvement que jusqu'à un certain débit. Dans ce but nous avons édité le guide de sensibilisation « Ces milieux où coulent nos rivières », à l'attention de l'ensemble des habitants du territoire du SMVV, qui présente les droits et les devoirs du propriétaire riverain. L'exposition photographique pour laquelle nous avons reçu une mention spéciale aux Trophées de l'eau 2009 "Rivières d'hier, d'aujourd'hui et de demain..." fait partie de cet ensemble d'outils de sensibilisation des citoyens pour éviter les mauvais gestes vis-à-vis des milieux aquatiques qui résultent bien souvent d'une simple méconnaissance. Accompagner les habitants du bassin versant à les déceler et à les comprendre afin de les éviter est une de nos missions essentielles. »

lective. Cette réunion de tous ces travaux (dessins, maquettes, etc.) donne lieu à de fructueux échanges agrémentés d'animations proposées aux enfants par le SMVV (contes, spectacles de théâtre, spectacle musical). On observe au fil des ans que les élèves ont un intérêt grandissant sur ces sujets ; les enfants sont très intéressés par l'explication du fonctionnement du cycle de l'eau, de la station d'épuration, des économies d'eau au quotidien, etc. Ce programme permet d'aborder les multiples aspects de l'utilisation de l'eau auxquels nous sommes confrontés dans notre travail quotidien. Cette prise de conscience par les enfants est très importante, car c'est la génération de demain qui, mieux informée, sera à même d'agir dans quelques années pour aller dans le bon sens, celui de la prévention ! »

- ➔ **Les sorties « nature » en période estivale :** elles sont organisées en partenariat avec les offices de tourisme locaux. Ces sorties sont destinées aux habitants du bassin versant et aux touristes. Depuis 2005, 200 à 300 personnes participent chaque année à ces sorties « nature ».
- ➔ **Les documents d'information** et les plaquettes qui expliquent le contrat de rivière et ses objectifs. Par exemple, le guide de sensibilisation « Ces milieux où coulent nos rivières », édité fin 2008 : ce fascicule présente les différents enjeux auxquels sont confrontés les acteurs publics pour assurer la gestion des milieux aquatiques et décrit le fonctionnement de ces milieux en rappelant les responsabilités de chacun (guide téléchargeable sur le site Internet du SMVV, à l'adresse suivante : <http://www.smvv.fr/guide.htm>).

- ➔ **Le bulletin d'information** « Le Veyre d'eau » qui présente l'état d'avancement des travaux engagés dans le cadre du contrat de rivière. Il est diffusé en moyenne chaque année à 6 500 exemplaires aux habitants du bassin versant.

- ➔ **Le site Internet** du contrat de rivière www.smvv.fr est en ligne depuis 2006.

- ➔ **Une exposition photographique** « Rivières d'hier, d'aujourd'hui et de demain » inaugurée* en 2007.

« Cette exposition a été réalisée en collaboration avec une quarantaine d'habitants du bassin versant volontaires, précise Stéphanie Lesage. Il s'agissait de juxtaposer sur des panneaux des photos de sites identiques prises par les habitants à trente, voire quarante années de distance. » Chaque couple de photos ainsi réalisé (appelé « diachronie ») est accompagné d'un texte résumant les paroles du photographe volontaire. Ces photos sont accompagnées de panneaux explicatifs permettant aux visiteurs de prendre conscience de l'extension de l'urbanisation et de ses conséquences sur les milieux aquatiques, de l'importance des embâcles sur certains points de la Veyre et de la Monne, des dérivations de l'eau du lit, etc.

Cette exposition a été présentée à plusieurs centaines de visiteurs en différents lieux depuis 2007. « On espère, conclut Stéphanie Lesage, que nos actions de sensibilisation du public vont rendre plus efficaces et acceptables les actions que nous menons sur le terrain, et auront un impact positif pour que les mentalités changent dans le bon sens. Chaque citoyen doit être un relais à son niveau pour que les bons gestes au quotidien soient faits afin d'éviter la dégradation de la qualité des milieux aquatiques. » En 2009, cette exposition a été complétée de nouveaux panneaux et cadres afin de suivre l'évolution de l'action du SMVV.

* Exposition réalisée avec l'Observatoire photographique des territoires du Massif central (OPTMC).